



Contact alimentaire (matériaux et emballages) : Comment se mettre en conformité réglementaire ?


A10


 **Durée** : deux jours (14h)


 **Dates, lieux** : Consultez notre site web

 **Public visé** :

- Industrie agroalimentaire et grande distribution :
 - Services qualité, R&D, packaging
 - Services achat, production, maintenance
 - Services juridiques et réglementaires
- Fabricants d'emballages ou matériaux pour l'agroalimentaire
 - Services qualité, R&D
 - Services commerciaux, direction


 **Nombre de stagiaires** : 5 minimums

 **Aucun prérequis nécessaire**


 **Recherche de l'adéquation des besoins du stagiaire/formation**

 **Évaluations des connaissances acquises** :

- Évaluation des connaissances en début de formation
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Enquête de satisfaction en fin de séance

 **Méthodes et moyens pédagogiques** :

- Formation en présentiel/ visioconférence
- Utilisation de projection de diaporama et des vidéos
- Réalisation d'un quiz par chapitre
- Mise en situation « clients »
- Échanges dynamiques entre participants et le formateur

 **Validation** : remise d'une attestation de formation ROFHYA

 **Intervenants** :

- M. BOBÉ,
Directeur du laboratoire Pur e Laboratoire, expert emballage, formateur, Docteur en Chimie analytique
- Autres formateurs spécialisés CHR



Objectifs

- Disposer d'informations législatives détaillées sur un large choix de matériaux et d'emballages (Europe, pays membres dont France, ...)
- Assimiler l'importance fondamentale de la déclaration d'alimentarité et les responsabilités des différents acteurs de la supply chain « emballages et matériaux au contact des aliments ». Comprendre la structuration correcte d'une Déclaration de Conformité et ses contenus indispensables
- Savoir évaluer la conformité des documents transmis par l'ensemble des opérateurs de la filière des emballages pour éviter les non-conformités et exploiter au maximum les données reçues (tests de migrations, teneurs résiduelles, ...) pour pouvoir vérifier l'adéquation entre les engagements des fournisseurs d'emballages/matériaux et mes conditions réelles d'utilisation

■ CONTENU

1. Pourquoi une réglementation sur l'Aptitude au Contact Alimentaire (ACA) ?

- Introduction sur le contact alimentaire
- Quelles sont les interactions entre matériaux et denrées alimentaires ?
- Quelles sont mes responsabilités et celles de chaque acteur de la filière « emballage » ?
- Difficultés rencontrées lors de la mise en conformité réglementaire

2. Déclaration de Conformité (DC) : comprendre pas à pas la structuration de ce document fondamental et obligatoire pour se mettre en conformité réglementaire

- Présentation de modèles de Déclarations d'alimentarité existants
- Exemple : le modèle ANIA/CLIFE gratuit et très répandu (points forts et faiblesses)

3. Décryptage point par point de la structuration correcte d'une Déclaration de Conformité selon les exigences réglementaires

- Identification et description pertinente d'un emballage
 - les matériaux plastiques
 - les papiers cartons
 - les emballages métalliques
 - impression, collage, revêtements de surface, ...
 - cas des complexes multi-matériaux (focus barrières fonctionnelles, ...)
- Les conditions normales et prévisibles d'emploi d'un emballage. Les éléments clés à définir
 - nature des denrées alimentaires en contact avec l'emballage
 - temps et température de contact du couple contenant/contenu
 - ratio sur face en contact/volume de denrée alimentaire emballée
 - objets à usage unique et articles réutilisables
- Architecture globale de la réglementation
 - les différentes réglementations au niveau mondial : FD A, Mercosur, Europe
 - quel périmètre général applicable en Europe pour les emballages/matériaux ?
 - > étude du règlement cadre (CE) n°1935/2004 du 27 octobre 2004 : principe d'inertie, traçabilité et étiquetage, catégorie réglementaire des matériaux, articles/objets soumis à la réglementation
 - > étude du règlement cadre (CE) n°2023/2006 (BPF)
 - introduction sur les différentes réglementations spécifiques
 - > réglementations européennes harmonisées (plastiques, ...)
 - > dispositions spécifiques nationales avec focus sur les mesures spécifiques françaises par groupe de matériaux et objets : métaux et alliages, verre, céramique, silicone, caoutchouc, bois, ...
 - les recommandations (Conseil de l'Europe, Notes DGCCRF, BfR, Guides des filières, ...)

📍 Tarifs

Formation en intra-entreprise sur devis

Tarifs nets exonérés de TVA (exonération de TVA justifiée par l'article 261-4-4 du Code général des impôts)

♿ **Accessibilité** : La formation est sous la responsabilité du référent handicap de l'organisme de formation. Le local est pré-identifié pour répondre aux besoins. Le plan d'accès de la salle est mis à disposition

Décryptage de la législation spécifique « matériaux plastiques » et des critères d'inertie, composition à respecter

- matériaux et objets en matière plastique
- polymères entrants dans le cadre de la réglementation
- substances de départ prises en compte
- Substances Non Intentionnellement Ajoutées (N.I.A.S.)
- liste de substances autorisées
- restrictions et spécifications de substances
- limites de migrations globales et spécifiques
- limites de composition (Qm)
- conformité aux restrictions
- focus sur les barrières fonctionnelles
- déclaration de conformité : le cas des plastiques
- règles de contrôle et de conformité (choix des simulants, conditions d'essais, ...) pour les matériaux plastiques et assimilés
- étude de cas concrets

- Exigences supplémentaires sur les plastiques recyclés

Décryptage de la législation spécifique « papiers/car tons » et des critères d'inertie, composition à respecter

- catégories de papier/carton : vierge, recyclé, fibre synthétique
- textes réglementaires applicables et recommandations
 - > législation nationale française
 - > recommandations : Résolution du Conseil de l'Europe AP(2002)1,

recommandations du BFR, évaluation des critères de pureté, des critères d'inertie et des contaminants

- conditions d'essais pour les papiers/cartons, ...
- étude de cas concrets

Décryptage de la législation spécifique « métaux et alliages métalliques » et des critères d'inertie, composition à respecter

- législation nationale : réglementation française (acier, inox)
- résolution du Conseil de l'Europe CMRes (20013)9
- conditions simulées pour les métaux et alliages
- étude de cas concrets

Décryptage de la législation spécifique « matériaux annexes aux plastiques et papiers/car tons » et des critères d'inertie, composition à respecter

- colorants
- encres
- revêtements et vernis
- colles et adhésifs
- étude de cas concrets

4. Responsabilités et obligations des différents exploitants d'entreprises tout au long de la « supply chain »

- Définition des différents acteurs : fabricants de substances chimiques, fabricants de matières premières, utilisateurs (industries agroalimentaires, ...)
- Focus analyses des risques contenant/contenu et exigences de la grande distribution

5. Étude des autres matériaux au contact des denrées alimentaires (selon stagiaires présents)

- Silicone
- Caoutchoucs
- Bois
- Verre
- Céramique, ...

6. Synthèse de la formation et conclusion